



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 4 JUIN 2010

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les actionnaires de la société GROUPE GUILLIN sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte (assemblée ordinaire et extraordinaire), le vendredi 4 juin 2010 à 9 heures 30 au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel 75008 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires est publié dans le BALO du 30 avril 2010, ainsi que sur le site Internet de la Société (www.finances-groupeguillin.fr).

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société (www.finances-groupeguillin.fr).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée au siège social, Zone Industrielle, 25290 Ornans, auprès de la Direction Juridique.